



Collectivité  
Territoriale  
de Guyane



Du 02 mars  
au 17 avril 2026

# Appel à manifestation d'intérêt

Pour renforcer et structurer  
l'accompagnement médical des sportifs



Pour toute question :

[tatiana.tisserand@ctguyane.fr](mailto:tatiana.tisserand@ctguyane.fr)

[lucas.saintlouis@ctguyane.fr](mailto:lucas.saintlouis@ctguyane.fr)

## I- ELEMENTS DE CONTEXTE

La Collectivité Territoriale de Guyane (CTG), via son Département Excellence Sportive du pôle Sport, lance un appel à manifestation d'intérêts dans le domaine du suivi médical des sportifs.

Notre Département Excellence Sportive constitue le pilier de notre engagement en faveur de l'excellence sportive, en assurant l'élaboration, la mise en œuvre et la coordination des politiques sportives publiques dédiées au sport de haut niveau à travers le territoire guyanais. Il joue un rôle déterminant dans la gestion de structures essentielles, notamment l'Institut de Formation et d'Accès au Sport de Haut Niveau (IFAS) et le Pôle Médico Sportif (PMS).

Dans le cadre de notre objectif permanent de renforcer et de structurer l'accompagnement médical des sportifs, nous lançons cet appel dans le but de sélectionner un médecin du sport hautement qualifié. La mission de ce professionnel sera double : assurer la coordination du suivi médical des athlètes de l'IFAS et d'autres sportifs de haut niveau, et développer parallèlement une pratique libérale au sein de notre PMS. Cette offre représente une occasion exceptionnelle pour le médecin retenu de profiter de nos installations et de fournir des soins spécialisés à une clientèle d'athlètes.

### 1- Constat préalable à l'appel à manifestation d'intérêt

Au cœur de la dynamique sportive guyanaise, le Département Excellence Sportive de la Collectivité Territoriale de Guyane (CTG) se confronte aujourd'hui à une problématique cruciale : l'absence d'un médecin dédié capable d'encadrer et de suivre de manière efficace et continue les activités de nos structures phares, l'Institut de Formation et d'Accès au Sport de Haut Niveau (IFAS) et le Pôle Médico Sportif (PMS).

Cette situation s'ancre dans un contexte plus large de désert médical qui affecte notre territoire, où les professionnels de santé disponibles sont déjà submergés par les besoins de leur patientèle existante.

Ce déficit d'accompagnement médical spécialisé entraîne des délais d'intervention allongés et une réactivité amoindrie dans le suivi et le soin de nos athlètes, compromettant ainsi leur préparation et leur capacité à performer.

L'absence d'un médecin coordinateur au sein de notre dispositif est particulièrement préjudiciable. Cette figure centrale aurait pour mission non seulement d'assurer une coordination efficace entre les différents acteurs du suivi sportif et médical, mais également d'initier des actions proactives pour la prévention et le traitement rapide des blessures.

La réactivité dans le domaine curatif, essentielle pour le maintien de la condition physique optimale des sportifs, se trouve ainsi fortement réduite, mettant en lumière une faille significative dans notre dispositif de soutien au sport de haut niveau.

Par ailleurs, notre Pôle Médico Sportif (PMS) est doté d'un plateau technique bien équipé, avec des cabinets de consultation et des équipements médicaux avancés prêts à être utilisés. Cependant, le plein potentiel de ces infrastructures reste inexploité faute de ressources humaines qualifiées et dédiées. Ce constat met en évidence le besoin impérieux de mobiliser un professionnel compétent qui saurait valoriser ce patrimoine au service de nos sportifs.

Face à ces enjeux, la CTG, par l'intermédiaire de son Département Excellence Sportive, a décidé de lancer cet appel à manifestation d'intérêts. Notre objectif est de trouver un médecin ayant de préférence la spécialité « médecin du sport », passionné et engagé, prêt à relever le défi d'une prise en charge médicale de sportifs ayant une pratique sportive d'excellence, et à exploiter pleinement notre plateau technique pour le bien-être et la performance de nos athlètes.

## 2- Contexte institutionnel

Dans une démarche innovante et adaptée aux spécificités de notre territoire, la Collectivité Territoriale de Guyane (CTG) choisit de s'écarter du chemin traditionnel du recrutement classique pour répondre à un besoin crucial : offrir un suivi médical spécialisé et de haute qualité aux sportifs de Guyane. Cette décision stratégique reflète notre compréhension profonde des défis uniques auxquels sont confrontés nos athlètes et notre volonté de les soutenir avec des solutions adaptées et efficaces.

La CTG reconnaît l'existence d'une patientèle "sport" spécifique en Guyane, témoignant de la vitalité et de la passion qui animent le domaine sportif sur notre territoire. C'est dans cette optique que nous envisageons le Pôle Médico Sportif (PMS) comme le futur porte-étendard du suivi médical orienté sport. Notre vision est de faire du PMS une référence en matière de prise en charge médicale des sportifs, allant des athlètes de haut niveau suivis par le Département Excellence Sportive à tous ceux qui pratiquent une activité sportive en Guyane.

Notre ambition est double : d'une part, garantir un accompagnement médical à la hauteur des exigences du sport de haut niveau, et d'autre part, ouvrir cet espace d'excellence à l'ensemble de la communauté sportive guyanaise. En effet, nous sommes convaincus que la promotion de la santé et du bien-être des sportifs contribue de manière significative au rayonnement sportif de notre territoire et à la qualité de vie de nos concitoyens.

À travers cet appel à manifestation d'intérêts, la CTG souhaite donc initier une collaboration fructueuse avec un (ou plusieurs) médecin(s) du sport talentueux et motivé, prêt à s'engager dans cette aventure unique. Notre objectif est de créer un écosystème médical sportif de premier plan, faisant du PMS un modèle d'innovation et d'excellence dans le suivi médical des sportifs en Guyane.

### **II- OBJET DE L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET**

Cette section détaille l'objectif central de notre appel à manifestation d'intérêt, visant à établir un partenariat stratégique pour le suivi médical optimisé des sportifs en Guyane.

#### **1- Objet de l'appel à manifestation d'intérêt**

L'objet de cet appel à manifestation d'intérêt réside dans la sélection et la mise en place d'une collaboration avec un médecin hautement qualifié, ayant pour mission première de développer et de coordonner un programme de suivi médical optimisé pour les athlètes de l'Institut de Formation et d'Accès au Sport de Haut Niveau (IFAS) et les utilisateurs du Pôle Médico Sportif (PMS) en Guyane. Cette initiative cherche non seulement à assurer un accompagnement médical exhaustif et personnalisé aux sportifs de haut niveau mais également à étendre cette expertise à l'ensemble des acteurs sportifs du territoire. Elle vise à améliorer l'accessibilité aux soins spécialisés, contribuant ainsi au bien-être et à la performance des athlètes guyanais.

Dans une perspective d'intégration et d'approche holistique du soin au sportif, cet AMI envisage également l'extension de la collaboration à d'autres praticiens spécialisés dans le préventif, tels que kinésithérapeutes, ostéopathes, infirmières, etc.

L'objectif est de constituer une équipe multidisciplinaire capable de couvrir tous les aspects du bien-être et de la performance des sportifs, de la prévention des blessures à leur réhabilitation.

En somme, l'AMI vise à combler le vide existant en matière de ressources médicales spécialisées dans le sport en Guyane, en exploitant les infrastructures du PMS et en renforçant les capacités de suivi et d'intervention médicale au sein de l'écosystème sportif guyanais.

## 2- Axes d'intervention

Les axes d'intervention de cet AMI sont conçus pour adresser de manière exhaustive les besoins médicaux et paramédicaux des sportifs en Guyane, en mettant l'accent tant sur les professionnels que sur les amateurs. Ils s'étendent comme suit :

- **Suivi Réglementaire des Sportifs** : Engagement dans un suivi médical conforme aux standards des projets de performance fédéraux, spécifiquement adapté aux besoins des filières d'accession labélisées, assurant un cadre de suivi structuré vital pour le développement et la performance athlétique.
- **Consultations de Traumatologie Spécialisées** : Fourniture de consultations spécialisées pour les sportifs blessés, avec un parcours de soin complet de la ré-athlétisation, garantissant un accompagnement adapté pour une récupération et un retour à la compétition optimisés.
- **Accès aux Soins pour les Sportifs Amateurs** : Extension des services de traumatologie aux sportifs amateurs, affirmant l'importance de la santé et du bien-être à travers toute la communauté sportive de Guyane.
- **Formation Médicale et Paramédicale** : Contribution à la formation continue en accueillant des étudiants en médecine, kinésithérapie, infirmerie, etc., enrichissant le domaine médical sportif guyanais avec de nouvelles compétences et connaissances.
- **Recherche en Santé du Sport** : Encouragement de la recherche en santé sportive, visant à améliorer la compréhension et le traitement des spécificités liées à la santé des sportifs en Guyane.

En complément, et dans une perspective d'intégration holistique du soin au sportif, nous envisageons d'élargir l'offre de suivi avec :

- **Suivi Paramédical Réglementaire** : Inclusion d'autres praticiens tels que les psychologues pour un suivi paramédical réglementaire, reconnaissant l'importance de la santé mentale et du bien-être émotionnel dans la performance sportive.
- **Accès et Retour au Sport** : Promotion de la santé par le sport avec des programmes spécifiques pour le handisport, le sport adapté, le sport sur ordonnance, ainsi que la réhabilitation cardiaque et respiratoire, soulignant notre engagement à rendre le sport accessible à tous et à utiliser l'activité physique comme un moyen de réhabilitation et de promotion de la santé globale.

Ces axes d'intervention soulignent l'ambition de cet AMI à offrir un cadre de soin complet et innovant, qui non seulement répond aux besoins médicaux spécialisés des sportifs mais aussi promeut une approche globale de la santé et du bien-être par le sport en Guyane.

## 3- Porteurs de projets et territoires ciblés par l'appel à manifestation d'intérêt

La CTG via l'IFAS et le PMS, pour le territoire de la Guyane et les publics cités précédemment.

## 4- Principales caractéristiques du projet

Ce projet, initié par l'appel à manifestation d'intérêts de la Collectivité Territoriale de Guyane, se distingue par plusieurs caractéristiques clés, conçues pour répondre efficacement aux besoins des sportifs guyanais et pour promouvoir une culture de la santé et du bien-être par le sport. Les caractéristiques principales comprennent :

- **Approche Intégrée et Multidisciplinaire** : Le projet adopte une vision holistique du soin au sportif, en intégrant des services de médecine du sport, de traumatologie, de suivi paramédical, et de soutien psychologique. Cette approche garantit un accompagnement complet des athlètes, couvrant tous les aspects de leur bien-être physique et mental.
- **Accessibilité et Inclusivité** : Une attention particulière est accordée à rendre les services accessibles à tous les niveaux de sportifs, des professionnels aux amateurs, et inclut des programmes spécifiques pour le handisport, le sport adapté, et le sport sur ordonnance. Cela reflète notre engagement à promouvoir la santé et le bien-être à travers le sport pour l'ensemble de la population guyanaise.
- **Excellence et Innovation** : Le projet mise sur l'utilisation des infrastructures du Pôle Médico Sportif (PMS) et sur l'expertise de professionnels hautement qualifiés pour offrir des soins de premier ordre. L'engagement envers la recherche en santé du sport et la formation continue des professionnels de santé assure une amélioration constante des pratiques et l'intégration des dernières innovations médicales.
- **Collaboration et Partenariat** : Envisageant une collaboration étroite avec les acteurs locaux, nationaux et internationaux, le projet vise à établir des partenariats durables pour enrichir l'écosystème de santé sportive en Guyane. Cela inclut l'accueil d'étudiants et de professionnels en formation, ainsi que la participation à des réseaux de recherche en santé sportive, notamment en lien avec le prochain Centre Hospitalier Régional Universitaire (CHRU).
- **Impact Durable et Mesurable** : Le projet est conçu pour avoir un impact durable sur la santé et la performance des sportifs guyanais. Des mécanismes de suivi et d'évaluation seront mis en place pour mesurer les progrès, garantir la qualité des soins et ajuster les stratégies en fonction des résultats obtenus et des besoins émergents.

### III- ORGANISATION ET FINANCEMENT

Cette troisième section détaille la structure opérationnelle et le cadre financier soutenant l'initiative, en mettant l'accent sur les modalités d'organisation, les dotations financières attribuées et les stratégies d'accompagnement envisagées. Elle vise à fournir une compréhension claire de la manière dont le projet sera mis en œuvre, financé et suivi, garantissant ainsi son efficacité et sa pérennité.

#### 1- Modalités d'organisation

Le pilotage de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour le suivi médical des sportifs guyanais est confié au Département Excellence Sportive de la Direction des Sports de la Collectivité Territoriale de Guyane (CTG). Ce département, au cœur de notre dispositif d'excellence sportive, gère des infrastructures clés telles que l'Institut de Formation et d'Accès au Sport de Haut Niveau (IFAS), le Pôle Médico Sportif (PMS) et la Maison Régionale de la Performance pour la Guyane.

La supervision directe du projet sera assurée par une équipe projet, composée du chef de pôle sport, du responsable de l'IFAS et du responsable du PMS

Ces acteurs clés travailleront en étroite collaboration sous la direction de M. Gilles Le Gall, Conseiller Territorial délégué aux Sports & Loisirs, de Mme Patricia Saïd, 4ème Vice-Présidente en charge de la Solidarité & Santé, d'un représentant du CECESEG et d'un représentant de l'ordre des médecins pour former la commission spécifique de cet AMI (délibération CP-2024-212 du 11/07/204).

La commission aura pour principales missions de définir le cadre opérationnel de l'AMI, d'établir les critères de sélection et d'analyser les dossiers de candidature pour identifier et choisir le ou les praticiens qui collaboreront à ce projet ambitieux. Ce processus garantira une sélection rigoureuse et alignée avec les objectifs stratégiques de la CTG, visant à renforcer le suivi médical des sportifs en Guyane.

La mise en œuvre de cet appel à manifestation d'intérêt (AMI) suivra une procédure structurée et transparente pour assurer une sélection équitable et alignée avec les objectifs de la Collectivité Territoriale de Guyane (CTG).

**Publication et Soumission :** L'AMI sera officiellement publié sur les plateformes de communication de la CTG à partir du 2 Mars 2026, pour une période de six semaines. Les candidats intéressés sont invités à soumettre leur dossier de candidature, qui devra inclure :

- Un curriculum vitae détaillé mettant en évidence l'expérience et les qualifications dans le domaine de la médecine sportive.
- Une lettre de motivation expliquant l'intérêt du candidat pour le projet et sa vision du suivi médical des sportifs en Guyane.
- Un projet professionnel décrivant l'approche proposée pour la mise en œuvre des axes d'intervention spécifiés dans l'AMI.
- Des références professionnelles pouvant attester de l'expertise et de l'expérience du candidat.
- Le bulletin n°3 du casier judiciaire daté de moins de 3 mois.

**Critères d'Évaluation :** Les candidatures seront évaluées selon les critères suivants :

- Adéquation du profil et de l'expérience du candidat avec les besoins spécifiques de l'AMI.
- Pertinence et innovation du projet professionnel proposé.
- Capacité à travailler en équipe multidisciplinaire et à intégrer une approche holistique du soin au sportif.
- Engagement envers la formation continue et la recherche dans le domaine de la santé du sport.

**Étapes Clés du Déploiement du Projet :**

1. **Publication de l'AMI :** Lancement officiel et ouverture de la période de soumission le 2 Mars 2026.
2. **Période de Soumission :** Six semaines de réception active des candidatures.
3. **Évaluation des Candidatures :** Analyse et sélection des dossiers par le Comité de Pilotage sur la base des critères établis.
4. **Entretiens :** Organisation d'entretiens avec les candidats présélectionnés pour approfondir la compréhension de leurs projets et visions.
5. **Sélection et Notification :** Choix du ou des praticiens et notification des résultats.

6. **Intégration et Formation** : Intégration des praticiens sélectionnés au sein du dispositif existant.

## 2- Dotations à l'appel à projet et financement

L'appel à manifestation d'intérêt bénéficie d'un soutien financier solide, assuré par la Collectivité Territoriale de Guyane (CTG).

### **Financement des Actes Médicaux :**

Le financement des actes médicaux réalisés dans le cadre de cet AMI sera facilité par un système de délégation du tiers payant, en partenariat avec la Caisse Générale de Sécurité Sociale (CGSS). Cela permettra aux patients de bénéficier des soins nécessaires sans avance de fonds, assurant ainsi une accessibilité maximale aux services proposés.

Les praticiens sélectionnés opéreront dans le cadre d'une convention avec la CGSS, permettant le paiement direct des actes médicaux par la sécurité sociale selon les tarifs conventionnels. Cette approche vise à simplifier les procédures administratives pour les praticiens tout en garantissant l'accès aux soins pour tous les sportifs.

## 3- Accompagnement et suivi

Le Département Excellence Sportive du pôle Sport de la Collectivité Territoriale de Guyane (CTG) prend des mesures d'accompagnement spécifiques pour soutenir efficacement les praticiens sélectionnés dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour le suivi médical des sportifs guyanais. Ces mesures visent à faciliter leur intégration et à maximiser l'impact de leur contribution au sein de l'écosystème de santé sportive en Guyane.

**Soutien Logistique et Administratif** : Les équipes administratives du Département Excellence Sportive assureront un soutien logistique et administratif conséquent pour les praticiens, incluant l'assistance pour le conventionnement avec la Caisse Générale de Sécurité Sociale (CGSS), l'accès aux équipements médicaux de pointe et un accompagnement dans la gestion des activités cliniques.

Par ailleurs, les praticiens bénéficieront du concours d'une infirmière et d'une secrétaire médicale, mobilisées pour garantir la continuité et la qualité du suivi médical, ainsi qu'une coordination optimale des aspects administratifs et organisationnels. L'ensemble de ces mesures a pour objectif de permettre aux praticiens de se consacrer pleinement à la prise en charge des sportifs et autres patients cible.

**Réseau Professionnel et Échanges** : En tant qu'opérateur public équivalent et membre du réseau des Centres de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportives (CREPS) et autres acteurs clés de la haute performance en France, l'Institut de Formation et d'Accès au Sport de Haut Niveau (IFAS) offre aux praticiens sélectionnés l'accès à un réseau professionnel étendu. Cette appartenance favorisera les échanges et le partage de connaissances et d'expériences, enrichissant ainsi la pratique médicale au service des sportifs.

**Recherche et Innovation** : L'initiative s'inscrit également dans le cadre plus large d'intégration dans le projet du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Guyane d'une filière médecine du sport, incluant un volet recherche et innovation. Les praticiens auront ainsi l'opportunité de contribuer à des projets de recherche visant à explorer de nouvelles approches en médecine du sport, renforçant les capacités de diagnostic, de traitement et de prévention spécifiques aux besoins des sportifs en Guyane.

Ces mesures d'accompagnement, orchestrées par le Département Excellence Sportive, sont conçues pour soutenir les praticiens dans leur rôle crucial au sein de l'écosystème sportif guyanais, favorisant une synergie entre soins médicaux de qualité, échanges professionnels enrichissants et avancées en recherche et innovation.